

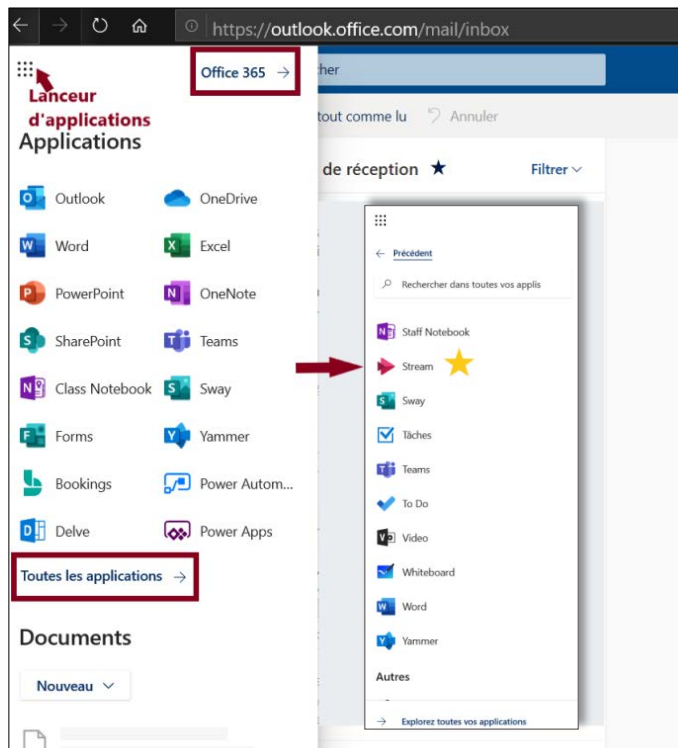
# Stream : Modifier la visibilité d'une vidéo



La visibilité de la vidéo enregistrée dans Teams est modifiable dans Stream.



## I. Accéder à l'application Stream

- Ouvrir votre courriel Outlook via le web.
- Cliquer sur le lanceur d'applications.
- Cliquer sur toutes les applications ou cliquer sur Office 365.



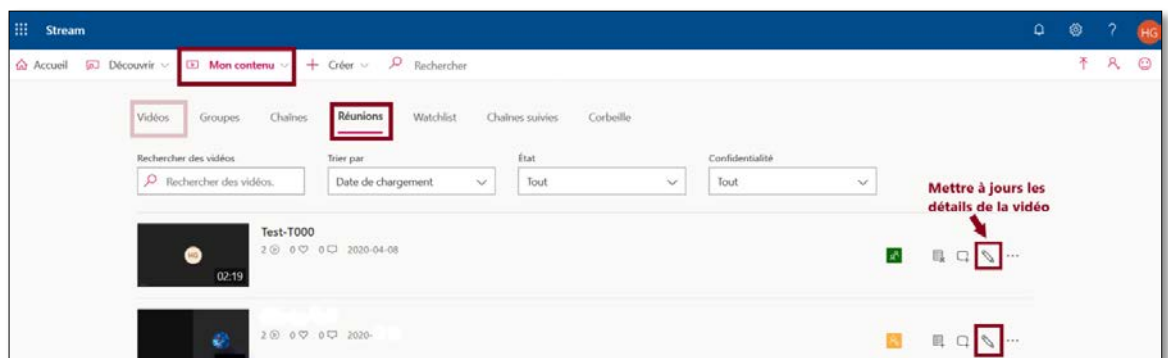
## II. Modifier la visibilité d'une vidéo

Par défaut, la vidéo enregistrée dans Teams est accessible seulement aux membres de l'équipe ou au participant à la réunion.

	Visibilité <b>Société</b> : la vidéo est visible à tous les membres de l'Université de Moncton
	Visibilité <b>Limité</b> : la vidéo est visible uniquement au propriétaire et aux participants à la réunion.

Pour restreindre la visibilité de la vidéo **Société** aux membres de votre Équipe Teams (Groupe dans Stream) ou au groupe des participants de votre réunion, il vous est possible de changer la visibilité de votre vidéo de **Société** à **Limité**.

1. Aller sur l'onglet Mon contenu → Vidéo ou Réunion : Vérifier que le logo de la vidéo est de couleur verte.
2. Cliquer sur **le crayon** pour mettre à jour les détails de votre vidéo.

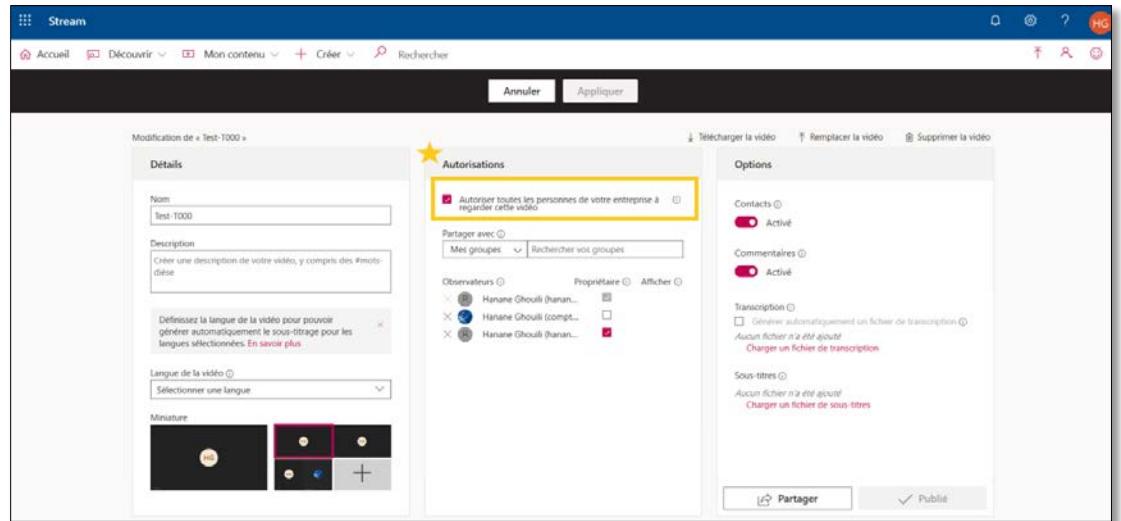


Ou bien :

Cliquer sur votre vidéo → voir les options (...) → Mettre à jour les détails de la vidéo.



2. Dans la nouvelle fenêtre :
  - a) Section - **Autorisation** → Décocher la case qui précède l'option « Autoriser toutes les personnes de votre entreprise à regarder cette vidéo » → Appliquer.



b) Confirmer le changement en cliquant sur **Oui**.

**Supprimer l'accès à cette vidéo à l'échelle de l'entreprise ?**

Voulez-vous vraiment supprimer l'accès à cette vidéo à l'échelle de l'entreprise ? La vidéo sera supprimée de toutes les chaînes à l'échelle de l'entreprise, mais les personnes et les groupes que vous aviez sélectionnés continueront à y avoir accès.